

Réseau des territoires agriurbains d'Île-de-France

La dimension territoriale des projets d'installation en agriculture périurbaine



Le réseau des territoires agriurbains d'Île-de-France organise des ateliers techniques thématiques réunissant les animateurs des douze territoires de projet ainsi que les partenaires associatifs et institutionnels intéressés. Sur la base de retours d'expérience et de mutualisation des pratiques, chaque atelier permet de traiter collectivement une problématique spécifique. L'identification des freins et des leviers pour l'action des territoires est au cœur de ces rencontres. La diffusion des synthèses des échanges à l'ensemble du réseau contribue à l'élaboration d'une culture commune sur les sujets les plus stratégiques en matière de maintien et de valorisation de l'agriculture périurbaine francilienne.

Participants :

Bouvier Brigitte, Triangle Vert, vice présidente

Bruère Marion, Terre et Cité du plateau de Saclay, chargée de mission,

Conrath Charlotte, SAFER Île-de-France, animatrice Plaine d'avenir 78

Cuenin Stephanie, Agence des Espaces Verts, chargée de prospective Seine-et-Marne Sud

Daneau, Alain, CEZ - Bergerie Nationale Chargé de mission

Grolleau Christine, DDT Essonne, Service économie agricole

De Naurois Marie, APPVPA, animatrice,

Pechoux Sylvain, Les champs des possibles, coordinateur

Petit Jean Nathalie, Agence des Espaces Verts, chargée de prospective 91

Saint-Guily Jean-Xavier, CEZ - Bergerie Nationale chargé de mission

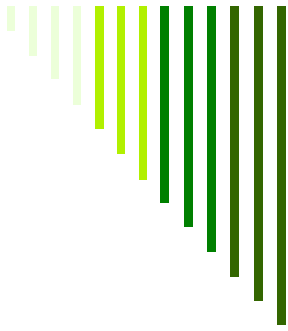
Sebaut Benoit, Réseau des AMAP, chargé de mission Installation

Tyburce Léo, ADADSA, animateur

Vallée Bernard, Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, responsable du pôle Affaires Institutionnelles

CEZ Bergerie Nationale
Département 3DFI





Des territoires périurbains à la recherche d'agriculture...

Une question qui se pose différemment sur chaque territoire

Dans un contexte sociétal où la qualité et l'impact environnemental de notre alimentation soulèvent certains questionnements, la mise en place de systèmes alimentaires locaux apparaît particulièrement intéressante. Les circuits courts de distribution se développent sous des formes très diverses à la fois auprès des particuliers mais aussi dans la restauration collective. La demande en produits locaux est donc croissante et les agriculteurs impliqués sont désormais débordés de travail. Au-delà de la difficulté à satisfaire le volume de cette demande, on constate aussi que cette dernière, principalement maraîchère, ne correspond pas toujours aux productions des territoires franciliens. Il existe donc une véritable attente des consommateurs et des pouvoirs publics pour développer et diversifier les productions agricoles.

Maintenir et développer des activités sur les espaces ouverts

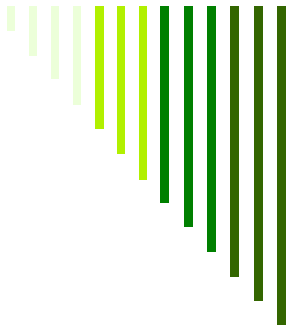
La pression liée à l'étalement urbain est très forte sur les espaces agricoles et naturels périurbains. Des problèmes de gestion tel que l'enfrichement ou des occupations illégales se posent également, aboutissant parfois à une certaine dépréciation de ces espaces. Pour différentes raisons, le maintien d'activités agricoles est reconnu comme une condition indispensable pour préserver les espaces et les paysages de ces territoires. Par le biais de pratiques agroenvironnementales, ces activités peuvent également contribuer à préserver les ressources en eau, les paysages ou la biodiversité.

Valoriser des ressources et une identité

Pour les territoires périurbains qui cherchent à se différencier de la ville, l'agriculture représente un élément identitaire fort. Préserver les espaces et développer les activités agricoles représentent alors une carte à jouer en termes de valorisation patrimoniale mais aussi de stratégie de développement local. Cela est d'autant plus efficace que l'agriculture renforce les liens avec son territoire. Cette proximité et ce dynamisme semblent essentiels pour faire valoir l'agriculture dans les décisions d'aménagement et de développement.

... et d'agriculteurs

L'agriculture est donc un aspect essentiel du développement durable des territoires périurbains. La périurbanité est cependant à l'origine de contraintes fortes qui s'exercent sur cette dernière. La transmission des exploitations et l'installation de nouveaux agriculteurs y sont encore plus problématiques qu'ailleurs. Les territoires périurbains sont dans des situations complexes à ce sujet. Il apparaît difficile de maintenir et de renforcer l'agriculture sans transmettre et installer des exploitations. Mais comment transmettre et installer dans des contextes particulièrement contraints ? Ces préoccupations sont d'ailleurs très présentes dans les projets agricoles des territoires franciliens.



Des projets d'installation de plus en plus liés aux territoires

Pour les exploitations périurbaines, la densification des relations avec le territoire et ses habitants représente des atouts. La reconnaissance et les partenariats qui en résultent limitent certaines contraintes périurbaines et favorisent l'insertion socio-économique des exploitations. Les projets d'installation ont donc intérêt à s'articuler avec les projets des territoires.

L'évolution du profil des candidats à l'installation doit aussi être prise en compte. Elle a en effet un impact sur les types des projets ainsi que sur leur viabilité. Les porteurs de projets agricoles hors cadre familiaux sont de plus en plus nombreux dans les formations qui préparent à la conduite d'exploitation. Ils représentent actuellement en France environ 30% des installations aidées et 50% des installations non aidées. Vu la sociologie des territoires périurbains et les potentiels qu'ils représentent pour des agricultures de proximité, ce type de candidat y est très présent. La plupart du temps les candidats hors cadre familial ont des projets spécifiques de maraîchage biologique, de petits élevages avec de la transformation et de la commercialisation en circuits courts. Ils sont aussi à la recherche d'une articulation et d'un équilibre entre leur projet de vie et leur projet professionnel.

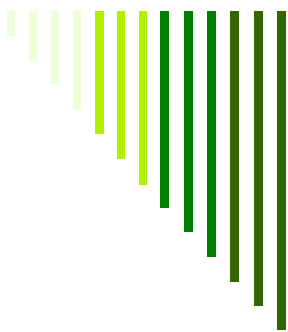
La dimension territoriale des projets d'installation est donc de plus en plus forte. Pour atténuer les nombreuses contraintes auxquelles les candidats font face en termes d'accès au foncier, de capacité d'investissement ou encore d'insertion socioprofessionnelle, elle doit être considérée comme un levier à activer. On note par ailleurs que de tels projets d'installation sont parfois, par effet d'entraînement, à l'origine de projets plus vastes liés à l'alimentation ou l'environnement sur les territoires concernés.

L'importance de la question foncière

L'accès au foncier nécessaire à l'installation d'un agriculteur en Île-de-France est actuellement un des facteurs limitant. De part l'urbanisation et la dynamique d'agrandissement des exploitations, la pression foncière est très forte sur les espaces agricoles. Au-delà de leur disponibilité, se pose la question de leur accessibilité financière au regard des moyens de jeunes entrepreneurs. La protection croissante des espaces ouverts dans leurs composantes naturelle, forestière et agricole impose aussi des contraintes environnementales et paysagères pas toujours compatibles avec les activités agricoles.



Sachant que les projets d'installation se construisent sur plusieurs années, au-delà du nombre d'hectares disponibles, c'est également l'adéquation dans le temps et l'espace de l'offre et de la demande qui est problématique. Le foncier est parfois disponible mais les porteurs de projet ne sont pas prêts ou préféreraient s'installer ailleurs. En fonction du type de productions envisagées, la qualité agronomique des sols et l'équipement des parcelles rentrent également en ligne de compte.



Les leviers identifiés pour faciliter la mobilisation du foncier :

- Etablir des projets d'aménagement du territoire intégrant pleinement les espaces agricoles et leurs fonctionnalités,
- Sécuriser le foncier existant pour rassurer les agriculteurs en place et stabiliser le marché,
- Anticiper et rendre plus visible les cessions d'exploitation,
- Faire stocker par les collectivités locales une partie du foncier agricole disponible avec des garanties de bonne fin vers de l'installation à moyen terme,
- Valoriser les friches et les délaissés urbains.

Des projets à co-construire entre acteurs locaux, candidats à l'installation, partenaires agricoles

Les projets d'installation en périurbains revêtent des enjeux importants à la fois pour les territoires et pour les candidats. Ils impliquent une grande diversité d'acteurs et de partenaires, disposant chacun de compétences complémentaires mais aussi parfois de logiques d'action différentes. Ces projets nécessitent donc un travail important de concertation et de coordination avec une véritable animation. Les politiques agricoles que les collectivités locales mettent en place doivent être définies en lien avec les porteurs de projet du territoire. Pour une véritable cohérence, l'implication de ces dernières ainsi que celle des habitants et des autres acteurs concernés doivent avoir lieu le plus en amont possible.

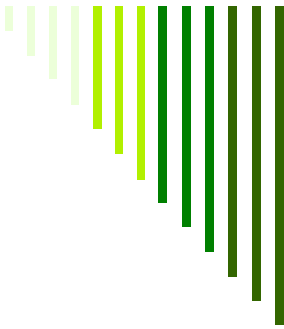
Ces démarches s'inscrivent dans les temps long de l'installation et du développement local. Elles nécessitent de gérer certaines questions de fond sur le long terme mais aussi la mise en place à court terme, d'action plus ciblées et davantage visibles. La transmission des exploitations relève aussi d'une anticipation forte et d'une sensibilisation des cédants plusieurs années avant leur retraite. Des actions d'information et de formation sont mise en place par les organismes professionnels. Des programmes d'action territorialisés peuvent aussi faciliter le repérage des exploitations à transmettre et les futurs cédants. Les projets d'installation ont d'autant de chances de réussir qu'ils sont mis en œuvre dans le cadre d'approche plus globale telle que la mise en place de systèmes alimentaires locaux ou la préservation de la trame verte et bleu.

Accompagner les collectivités locales

De part les compétences et les moyens d'actions dont disposent les collectivités, elles ont un rôle à jouer sur ces questions. Par le biais des documents d'urbanisme locaux (SCOT et PLU) et de leur projet d'aménagement du territoire elles peuvent assurer la préservation du foncier et du bâti nécessaires. L'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux ou encore la mise en place de plateforme de commercialisation sont des actions qui contribuent à renforcer et pérenniser la demande en produits agricoles. Davantage en lien avec le développement économique du territoire, le soutien à la structuration de filières et la valorisation des productions locales sont aussi des orientations stratégiques.

On constate cependant que l'appropriation des problématiques agricoles dans leurs globalités n'est pas encore évidente pour toutes les collectivités. Les outils et des moyens d'action adaptés sont très techniques et encore largement méconnus. Le travail de sensibilisation et de formation engagé par les différents partenaires agricoles est très important et doit se poursuivre.

Cependant, le développement agricole ne relève pas que d'une vision politique. Concernant la qualité des sols, l'accès à l'eau, la fonctionnalité des bâtiments ou les conflits d'usage avec les habitants une approche technique est indispensable.

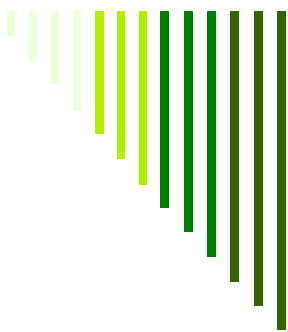


Les collectivités n'ont pas toujours une vision réaliste de l'agriculture et de l'installation. Même si elles sont très impliquées, elles ne peuvent décider seules des systèmes de productions agricoles et des modes de cultures à développer. Leurs actions doivent alors être complétées par du conseil et de la médiation, faisant appel alors à l'expertise de professionnels tels que la SAFER, les Chambres d'agriculture et les associations de développement agricole. Le rôle des collectivités se situe également dans l'impulsion de projets complémentaires et en synergie avec ceux des agriculteurs.

Retour d'expérience d'un projet porté par une collectivité locale et facilité par une association de développement agricole

La commune Magny-les-Hameaux était propriétaire depuis 15 ans de parcelles en friche destinées à être urbanisées. Souhaitant y redévelopper de l'agriculture, cette commune les a reclassées en terres agricoles lors de la dernière révision du PLU. Un projet d'éco-quartier est aussi mis en place à proximité.

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines n'ayant pas de compétence agricole, son service développement économique a fait appel au pôle Abiosol pour réaliser un diagnostic du site ainsi qu'une étude de faisabilité du projet. Pendant près de 6 mois, un travail de sensibilisation et de concertation a été engagé en parallèle avec les élus, les associations environnementales, les habitants et le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Les deux porteurs de projets recrutés par un comité de sélection local ont rapidement été associés aux réflexions pour une véritable coconstruction du projet. Reposant sur une approche transversale des problématiques alimentaires, environnementales et agricoles, cette démarche multiacteurs a permis d'installer deux maraîchers dans des conditions favorables.



Accompagner les candidats

Au regard des spécificités des projets d'installation sur les territoires périurbains, un accompagnement spécifique des candidats, notamment hors cadre familial, apparaît important. Il existe en effet des enjeux forts concernant la viabilité technique et socio-économique ainsi que l'insertion territoriale de leurs exploitations. Les [Point info installation mis en place par les Chambres d'agriculture](#) accueillent, informent et orientent les candidats dans le parcours à l'installation. En Île-de-France, le [Pôle Abiosol](#) intervient également sur ces questions. Il rassemble le Groupement d'agriculture biologique, Terre de Liens, le réseau des AMAP et la couveuse d'activité agricole du champ des possibles pour accompagner des porteurs de projet en travaillant notamment l'ancrage territorial de leurs projet. Des formations, des rencontres avec des cédants ou encore des visites de territoires d'accueil sont régulièrement organisée pour les aider à construire et faire mûrir leurs projets.

Le passage par un espace test agricole est également une expérience intéressante. Grâce à la mise à disposition de foncier, d'aides financières et d'un encadrement spécifiques, il permet aux candidats d'expérimenter son projet dans une situation réelle d'entrepreneuriat et de pratique agricole. Tout en participant à des temps de formation et d'échanges avec des pairs, il dispose de ces quelques années pour rechercher du foncier et adapter ses projets en fonction des opportunités qui se présentent.

Les espaces tests agricoles sont particulièrement nombreux en zone périurbaine. Leurs action s'inscrit pleinement dans le cadre de politiques agricoles territorialisées s'appuyant sur des installations progressives soutenues par un faisceau de partenaires. En Île-de-France, l'association les champs des possibles est implantée à Toussac en Seine-et-Marne et au Tremblay-sur-Mauldre dans les Yvelines. Elle accompagne depuis 2010 au sein de ces espaces tests une quinzaine de candidats par an, principalement en maraîchage mais aussi en élevage et en grande culture. Bien que leurs rayonnements soient régionaux, il constituent un levier évident pour le développement agricole d'un territoire.

La mise en débat des scénarii a permis d'en affiner la faisabilité :

- Création d'un magasin de producteur : attention à sa localisation, il doit être accessible et ne pas être trop éloigné des différents bassins de vie. Pour se démarquer, il devra avoir des horaires très larges et une offre diversifiée.

- Mise en place d'un rayon de produits locaux et d'une information spécifique dans les commerces de proximité : attention au mélange avec les produits conventionnels, un marketing commun entre produits locaux n'est cependant pas souhaité, les logos et les marques sont plutôt incompris.

- Service de distribution à domicile ou en point dépôt : particulièrement pour les produits frais, les lieux de livraison ou de dépôt doivent être bien placés sur le territoire, pour les horaires, de préférence le soir et en fin de semaine.

- Organisation de marchés à la ferme : l'organisation de plusieurs marchés par an permettrait de marquer la saisonnalité des productions. Des animations doivent agrémenter le marché et y renforcer la sensibilisation des consommateurs.

Les résultats de ces focus group de consommateurs sont beaucoup plus riches et dynamiques que des enquêtes locales ou nationales. Leurs retranscriptions et leur mise en débat auprès des producteurs du CIVAM l'ont été tout autant. Au final, seul le projet de marché de producteurs a été retenu. Les producteurs n'ont pas souhaité s'investir sur les trois autres scénarii, jugés trop compliqués à mettre œuvre efficacement, notamment au regard des attentes des consommateurs. La coopération logistique entre agriculteurs a par contre été décidée afin d'optimiser les stratégies de communication. On note à ce sujet qu'il existe un réel enjeu à concilier la réalité des activités agricoles avec les attentes des consommateurs.

On retiendra par ailleurs que la confiance du consommateur est un vrai sujet, souvent empreint de certaines contradictions. Les attentes sociales vont au-delà de l'alimentation. Elles concernent aussi la redécouverte de son environnement. La rencontre avec des agriculteurs, eux aussi en recherche de liens avec les consommateurs est d'ailleurs un moment privilégié pour tous. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore les circuits courts de proximité sont des opportunités à saisir et développer sur les territoires agriurbains.

Réalisation :

Jean-Xavier Saint-Guily, Chargé de mission 3DFI, Bergerie Nationale
Alain Daneaux, Chargé de mission 3DFI, Bergerie Nationale
01 61 08 68 92, jean-xavier.saint-guily@educagri.fr
Parc du Château - CS 40609
78514 Rambouillet Cedex

Pour en savoir plus :

<http://www.reseaurural.fr/region/ile-de-france/Agriurbain>

Réalisé avec le soutien financier :

